

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2016 SIDE-CAR CROSS INTER



RÈGLEMENT PARTICULIER 2016

N° d'épreuve FFM.....	799	Organisateur
Moto-Club	MC COSTIERES	
N° d'affiliation.....	0281	
Date	17 avril 2016	
Lieu	BEAUVOISIN (30640)	
Organisateur technique.....	WADOUX Olivier	
Adresse	65 P. Becquerel 34 LUNEL	
E-mail	mc.costieres@free.fr	
Téléphone	06 19 60 13 04	



La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	GANOZZI Bernard	Licence : 010956
Délégué FFM (Président du Jury)	<i>DESPLACES Jean-Yves</i>	Licence : <i>008632</i>
Membre du Jury	TERRASSON Joël	Licence : 103417
Membre du Jury	FRANCOIS Martine	Licence : 063228
Commissaire technique responsable	<i>TOURNIAYRE Alain</i>	Licence : <i>023204</i>
Responsable du chronométrage	En attente désignation FFM	Licence :
Responsable du parc coureur	BUISSON Jean Paul	Licence : 005444

Article 3 Catégories & Engagements

Side-car Cross Inter

- Age..... 17 ans minimum pour les pilotes & 15 ans minimum pour les passagers
- Licences..... NCO / INT / INJ / LUE
- Cylindrée..... De 350cc à 750cc 2T ou de 350cc à 1000cc 4T
- Plaques..... Numéro noir sur fond jaune



Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 250 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{er}	140 €	6 ^{ème}	70 €	11 ^{ème}	45 €	16 ^{ème}	20 €
2 ^{ème}	120 €	7 ^{ème}	65 €	12 ^{ème}	40 €	17 ^{ème}	15 €
3 ^{ème}	100 €	8 ^{ème}	60 €	13 ^{ème}	35 €	18 ^{ème}	10 €
4 ^{ème}	90 €	9 ^{ème}	55 €	14 ^{ème}	30 €	19 ^{ème}	10 €
5 ^{ème}	80 €	10 ^{ème}	50 €	15 ^{ème}	25 €	20 ^{ème}	10 €

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2016 SIDE-CAR CROSS INTER



RÈGLEMENT PARTICULIER 2016

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical	Dr. ROMIEU ADAMU 30		
Nombre de secouristes	06	Nombre d'ambulance(s)	02
Hôpital le plus proche	NIMES	Temps de trajet (en min)	40 "

Article 7 Le site de pratique

Accès :
Nom du site **P. Roger roux**
Adresse **Bois de la Vielle Beauvoisin**

Caractéristiques :
Longueur du circuit **1700**
Largeur minimum de la piste **06**
Largeur de la grille **50**
Longueur de la ligne droite de départ **70**
Nombre d'OCP* **17**
*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Side-Car :
Pendant les essais : **36**
En manche : **30**

 **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**

Visa du Moto-Club

Date : **12 Janvier 2016.**

MOTO CLUB DES COSTIERES
Siège social : Beauvoisin 30640
Affiliation FFM n°0291
Mail : mc.costieres@free.fr

Visa de la Ligue

Date : **13 janvier 2016**

Commission
de Moto Cross
Le Président
Joël TERRASSON

Visa de la FFM

Date : **22/03/16**
Numéro : **1610299**



Horaires Side Car Cross Inter MC Costières du 17 avril 2016 (36 équipages engagés)



VERIFICATIONS TECHNIQUES : le 16 avril 2016 de 13H30 à 20H00
et le 17 avril 2016 de 07H30 à 08H30

		Un groupe sidecar
08H30	08H40	Séance essai libre Trophée
08H45	08H55	Séance essai libre MX 2
09H00	09H10	Séance essai libre MX 1
09H15	09H45	Séance essai libre side car
09H55	10H10	Séance chrono Trophée
10H15	10H30	Séance chrono MX 2
10H35	10H50	Séance chrono MX 1
11H00	11H30	Séance chronométrés qualificatif sidecar
11H35	11H40	Test départ sidecar
12H00	12H20	1ère manche Trophée 15 mn + 1 tour
12H20	13H30	PAUSE DEJEUNER
13H30	13H55	1ère manche MX 2 20mn + 1 tour
14H00	14H30	1ère manche side car 20mn + 2 tours
14H35	15H00	1ère manche MX 1 20mn + 1 tour
15h05	15H25	2ème manche Trophée 15mn + 1 tour
15H30	15H45	ENTRACTE
15h45	16H15	2ème manche side car 20mn + 2 tours
16h20	16H45	2ème manche MX 2 20mn + 1 tour
16h50	17H05	2ème manche MX 1 20mn + 1 tour
17H10	17H30	ENTRACTE
17H30	18H00	3ème manche side car 20mn + 2 tours
18H00		Remise des prix sidecar

18H00 REMISE DES PRIX A LA TOUR DE SONORISATION

**LES ORGANISATEURS SE RESERVENT LE DROIT
DE MODIFIER LES HORAIRES.**

Les pilotes sont priés de respecter ces horaires sous peine de non-départ !

Horaires Side Car Cross Inter MC Costières du 17 avril 2016 (+ 36 équipages engagés)



VERIFICATIONS TECHNIQUES : le 16 avril 2016 de 13H30 à 20H00
et le 17 avril 2016 de 07H30 à 08H15

08H15	08H25	Séance essai libre Trophée
08H30	08H40	Séance essai libre MX 2
08H45	08H55	Séance essai libre MX 1
09H00	09H20	Séance essai libre side car Groupe A 20 mn
09H25	09H45	Séance essai libre side car Groupe B 20 mn
09H50	10H05	Séance chrono Trophée 2
10H10	10H25	Séance chrono MX 2
10H30	10H45	Séance chrono MX 1
10H45	11H10	Essai Chrono qualificatifs Groupe A 25 mn
11H15	11H20	Test départ sidecar
11H25	11H50	Essai Chrono qualificatifs Groupe B 25 mn
11H55	12H00	Test départ sidecar
12H00	13H05	PAUSE DEJEUNER
13H05	13H25	1ère manche Trophée 15mn + 1 tour
13H30	13H55	1ère manche MX 2 20mn + 1 tour
14H00	14H30	1ère manche side car 20mn + 2 tours
14H35	15H00	1ère manche MX 1 20mn + 1 tour
15h05	15H25	2ème manche Trophée 15mn + 1 tour
15H30	15H45	ENTRACTE
15h45	16H15	2ème manche side car 20mn + 2 tours
16h20	16H45	2ème manche MX 2 20mn + 1 tour
16h50	17H15	2ème manche MX 1 20mn + 1 tour
17H15	17H30	ENTRACTE
17H30	18H00	3ème manche side car 20mn + 2 tours
18H00		Remise des prix side car

18H00 REMISE DES PRIX A LA TOUR DE SONORISATION

LES ORGANISATEURS SE RESERVENT LE DROIT DE MODIFIER LES HORAIRES
Les pilotes sont priés de respecter ces horaires sous peine de non-départ !